

Le Pays d'Auch installe sa 1re conférence des maires



C'est dans un format particulier que se tenait vendredi 12 février 2021, la première conférence des maires du Pays d'Auch, après les élections de 2020.

En effet, crise sanitaire oblige, la présidente du Pays d'Auch, Céline Salles, avait invité les 135 maires à participer à l'installation de cette instance en visioconférence, alors que les membres du bureau et les intervenants se retrouvaient aux côtés de la présidente en présentiel, pour répondre aux questions des participants.

Deux sujets étaient à l'ordre du jour :

- l'installation de cette instance et la présentation du Pays d'Auch avec ses projets
- une information sur l'état d'avancement du SCoT de Gascogne par le président du syndicat mixte Hervé Lefèvre.

On relevait la participation à cette conférence du préfet du Gers représenté par la secrétaire générale Edwige Darracq, du sénateur Franck Montaugé, de Fatma Adda et Ronny Guardia Mazzoleni, représentant la présidente de la Région Occitanie, et de nombreux maires du Pays d'Auch.

Dès l'ouverture de la réunion, Céline Salles soulignait que cette instance se voulait avant tout un lien de concertation, de dialogue et d'information entre le Pays d'Auch et les maires.

La présentation du Pays d'Auch a été l'occasion de mettre l'accent sur l'élaboration du schéma directeur des itinérances douces que vient d'engager le Pays d'Auch, des nouveaux programmes européens, du futur contrat avec la Région

Occitanie et du contrat avec l'Etat (Contrat de relance et de transition écologique) qui sera signé avec le Pays, d'ici juin 2021.

C'était l'occasion pour la secrétaire générale de la préfecture du Gers de rappeler l'originalité de ce nouveau contrat d'Etat, qui sera transversal sur les questions de relance économique et de transition écologique mais aussi intégrateurs de tous les dispositifs d'aide de l'Etat, auxquels pourraient s'ajouter également les dispositifs régionaux, voire départementaux.

L'enjeu du désenclavement numérique

Il était évoqué également le projet du futur Data Center du Gers, impulsé par le Territoire d'industrie interdépartement Gers/Tarn-et-Garonne. Ce Data center devrait voir le jour à Auch en 2021.

Le sénateur Montaugé, rapporteur de la commission numérique au Sénat, soulignait l'importance de ce projet qui désenclavera numériquement le département et positionnera le Gers dans les mêmes offres de services que les grandes villes et métropoles de France.

Il invitait d'ailleurs les Pays du Gers à organiser une réunion de travail sur les enjeux de la 5G pour le département.

Les questions de désenclavement routier et ferroviaire du territoire étaient très débattues autour de la RN 124 et RN 21, du contournement d'Auch ou de la ligne TER Auch/Toulouse.

Toujours sur les questions d'aménagement du territoire, la deuxième partie de la réunion était consacrée à l'état d'avancement du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) de Gascogne. Accompagné de sa directrice Claire Ceron, le président Hervé Lefebvre présentait les enjeux et les diverses étapes de ce SCoT qui devrait être approuvé fin 2022. Les maires ont ainsi pu mesurer l'importance de ce projet sur leur Plan Local d'Urbanisme (PLU), puisqu'à l'issue de l'approbation, les communes auront 3 ans pour mettre en compatibilité leur document d'urbanisme avec le SCoT.